

année à dater de 1374, elle leur accordait une gratification pour se récréer le jour de sainte Catherine [pour leur *poucach* (*pourchas*) à la sainte Catherine l'an *lxxiiij*, dit le compte de 1374.]

De même, le duc Aubert de Bavière, comte de Hainaut, se trouvant à Chimay le 11 novembre 1391, fit donner, pour leur récréation, six sous tournois « as enfants de l'escolle qui pourcacièrent sainte Katherine. »

A Bassilly, le jour de saint Grégoire, on célébrait une messe à l'intention des écoliers. Elle se disait encore en 1800.

A Jumet, à la saint Grégoire, une messe était dite pour les écoliers. A la sortie de l'église, les enfants enfermaient l'instituteur et ne les délivraient qu'après avoir obtenu un ou deux jours de congé ⁽¹⁾. A l'école tenue par les frères, à Enghien, les enfants ont conservé la tradition d'enfermer leur instituteur le jour de leur fête patronale.

Les enfants de Bernissart fêtaient aussi la saint Grégoire; on a recueilli ce couplet, qui était connu aussi dans d'autres villages voisins :

C'est l'educace des écoliers !
Nos arons du pain crotté ⁽²⁾
Nos arons du vin à boire
Viv' Saint-Grégoire
Du matin jusqu'au soir ⁽³⁾.

A l'école dominicale de Mons, il y avait deux distributions de prix, l'une vers le 29 juin (fête des saints Pierre et Paul), l'autre vers la fête de sainte Catherine, le 25 novembre.

Les conditions d'admission du clero-maître d'école de Sivry, en date du 17 décembre 1771, fixent, parmi les congés extraordinaires qu'il devait accorder pendant la période scolaire, le jour de la saint Grégoire.

ERNEST MATTHIEU.

29. **Les vieux livres de magie.** — Dans un procès criminel qui s'est déroulé l'an dernier à la Cour d'assises de la province de Liège, il s'est agi du « livre Agrippa » dans l'interrogatoire du prévenu; nous reproduisons le fragment suivant d'après le compte-rendu du journal *L'Express*, n° du 20 juin 1900, publié sous ce titre : « Le crime de Wanne. Une vendetta au pays de Stavelot » :

« D. Votre femme était la cousine germaine de la victime, mais vous ne vous entendiez pas ? — R. Chevolet me cherchait misère. — D. Vous avez fait dresser 17 procès-verbaux contre Chevolet. Vous avez été condamné à cinq francs d'amende pour injures vis-à-vis de la victime ? — R. C'est exact.

(1) Jules LEMOINE, *Une école à Jumet en 1815*, dans *L'Education populaire* (de Charleroi), n° du 2 décembre 1886.

(2) Pain crotté ou pain perdu, voy. recette, ci-dessus t. II, p. 46.

(3) A. HAROU, *Mélanges de traditionnisme de la Belgique*, Paris Lechevallier 1893, p. 85.

— D. Pourquoi Chevolet vous en voulait-il ? — R. Parce que je n'allais plus à son cabaret, j'ai été en butte à des persécutions continuelles. — D. On aurait jeté des pierres, on aurait commis des vols et des incendies ? — R. Oui. — D. On dit que c'est vous qui avez arrangé cela avec votre belle-mère qui aurait voulu que Chevolet quittât sa maison ? — R. C'est faux, jamais, M. le président. — D. Votre femme a raconté que Chevolet était invulnérable, qu'il lisait dans un livre de nécromancien « Agrippa » ? — R. C'était en plaisantant. — D. Dès le crime, les soupçons se sont portés sur vous. Votre père lui-même a fait vérifier ce que vous aviez fait le jour du crime. On vous a arrêté ainsi que votre frère. Vous avez dit que le père pourrait bien être l'assassin de la fille. — R. Je n'avais rien à dire contre la victime; mais je ne cache pas que je hais son père, etc., etc. »

30. **Folklore contemporain.** — A la date d'octobre 1884, divers immeubles de la rue Agimont furent abattus pour établir une communication entre la Montagne-Ste-Walburge et la rue Agimont. La propriété si longtemps possédée par M. le président de Behr fut morcelée. Quelques vieilles personnes firent courir à son sujet une légende que nous rapporterons à titre de pure curiosité. Ces bonnes gens prétendaient voir, le soir, à heure fixe et sur un point très restreint du jardin, une petite lumière. Toujours d'après les mêmes racontages, il aurait existé, au couvent de Ste-Claire, une chaise ornée des statues des douze apôtres, en or et en argent. A un moment donné, ce reliquaire aurait été enfoui dans le jardin sans qu'on ne s'en fût plus préoccupé. Maintes fois, dans d'autres pays, on a vu, par miracle, une lumière planer au-dessus de l'endroit où l'on a fini par retrouver des dépouilles de saints. Nous avouons cependant croire peu à l'existence de la chaise des douze apôtres qu'aucun document du couvent de Ste-Claire ne signale. — (GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, p. 27, col. 2).

HISTOIRE

31. **L'invention du drapeau national belge.** — Cette invention est due à un Wallon, Lucien JOTTRAND, juriconsulte et publiciste, né à Genappe le 30 juin 1804, mort à Bruxelles le 17 décembre 1877, qui fut, comme on sait, un des ennemis les plus acharnés du gouvernement du roi Guillaume, et prit une part active à la révolution de 1830. C'est ce que rappelle un article signé BERTHOLET, dans *L'Express* (de Liège), n° du 29 septembre :

« On sait que nos trois couleurs (celles du drapeau national belge) ne sont autres que les anciennes couleurs brabançonnaises, où quelques idéalistes ont voulu voir celle du Lion noir de Flandre unie au rouge et jaune du drapeau liégeois. En réalité, cet ancien drapeau du Brabant fut repris par nos pères de 1830 avec la signification patriotique et révolutionnaire que lui avaient donnée en 1788 les initiateurs de la Révolution dite Brabançonne.

» Les circonstances dans lesquelles ce vieux drapeau révolutionnaire reparut en 1830 sont assez peu connues. Elles seraient peut-être restées dans l'oubli si le juriconsulte Lucien Jottrand, l'un des Wallons les plus

remarquables de l'époque de la Révolution, qui fut membre du Congrès national, n'avait eu l'occasion de les raconter, en 1875, dans le journal *Le Droit* (n° du 5 janvier).

» Pour bien comprendre son récit, il faut savoir que Jottrand, esprit très éclairé pour l'époque, se montra longtemps l'adversaire, pour des raisons politiques supérieures, d'un rapprochement inconsidéré de la Belgique naissante avec la France. Il fut l'un des soutiens de la candidature au trône de Belgique du prince de Leuchtenberg, contre celle du duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, que celui-ci soutint d'abord secrètement et qu'il fut bientôt obligé de désavouer. Jottrand s'opposa encore de toutes ses forces à un projet d'union douanière avec la France, qui se fit jour chez les imprudents fransquillons belges quelques années plus tard : il publia même à ce propos, en 1841, un gros volume qui figure parmi ses œuvres les plus estimées au point de vue du droit international. »

Voici l'article de Lucien Jottrand :

« Nous étions, écrit-il, Ducpétiaux et moi, le 26 août au matin — lendemain de la grande émeute de Bruxelles à la sortie de la *Muette de Portici* — dans le bureau de rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, lorsqu'on vint y rapporter que le drapeau tricolore français était arboré au balcon de la façade de l'Hôtel-de-Ville, par une main demeurée inconnue. Nous comprimés sur le champ toute la gravité du fait, et nous résolûmes de pourvoir, sans perdre de temps, aux conséquences fatales qu'il pouvait entraîner.

» La question du « comment faire » nous jetait dans quelque perplexité. Presque tout le monde, surtout parmi les jeunes Belges, avait oublié les vieilles couleurs de la révolution des patriotes de 1789. Des souvenirs de famille avaient toutefois servi à me faire garder la mémoire de ces couleurs, tout à la fois nationales et démocratiques. Je possédais les insignes militaires d'un parent qui avait servi dans l'armée du général Van der Meersch ; ils étaient aux trois couleurs, rouge, jaune et noir, de l'étendard de notre république de 1789-90, la première importation sur notre continent d'Europe des idées américaines, à preuve, l'appellation : République des Etats Belgique-Unis.

» Je proposai à Ducpétiaux de réarborer notre drapeau d'alors. Il s'en chargea et courut sur le champ vers l'Hôtel-de-Ville, acheta en route, dans un magasin d'aunages (celui des demoiselles Abts, alors au coin gauche de la rue de la Colline et du Marché-aux-Herbes) trois bandes de calicot aux couleurs susdites, qu'il fit coudre à la hâte, et alla les arborer au bout d'une perche grossière, à la place du drapeau français qu'il abattit sans opposition de personne.

» Ducpétiaux vint rendre compte, au bureau du *Courrier des Pays-Bas*, des heureux résultats de cette expédition improvisée. Cela s'était passé de 9 à 11 heures du matin. Je m'en souviens comme si c'était hier. Le soir, tout Bruxelles avait adopté les anciennes couleurs brabançonnnes. »

« Il est impossible de savoir, ajoute *L'Espresso*, si la main restée inconnue, qui avait tenté d'imposer le drapeau français à nos révolutionnaires, avec un but facile à saisir (celui d'imposer au public l'idée d'un recours à la France) ou si cet acte était le fait d'un enthousiaste, inconscient des conséquences de son initiative. Quoi qu'il en soit, il est aisé de comprendre l'importance de l'intervention de Jottrand et Ducpétiaux.

» Au début d'une révolution, la majorité de ceux mêmes qui seront appelés par les circonstances à prendre une part active aux événements, et en tous cas, la foule des citoyens, ne se rend pas naturellement un compte exact de l'importance des faits.

» En pareille circonstance, les nonante-neuf centièmes de la population agissent par impulsion. Et la preuve, c'est que, comme l'écrivait Jottrand, le soir même du jour où, sans démonstration et en quelque sorte *incognito*, le drapeau brabançon, dont la signification s'était si bien perdue, avait été arboré à l'Hôtel-de-Ville, tout Bruxelles avait adopté ces vieilles couleurs et les arborait à son tour.

» On se demande s'il n'en eût pas été de même, ou à peu près, pour les couleurs françaises si l'esprit inquiet de Jottrand ne les avait pas fait remplacer en temps utile... Dans ce cas, c'eût été à bref délai une guerre, sans doute européenne, encore une fois au détriment de nos libertés et sur le territoire de notre pays. »

32. **Le combat du 30 septembre 1830, à Liège.** — Récemment, à l'occasion du 71^e anniversaire du combat des révolutionnaires liégeois contre les Hollandais, au plateau de Ste-Walburge, lez-Liège, le 30 septembre 1830, a eu lieu en cette ville, au pied du monument commémoratif élevé au lieu même de la bataille, une imposante manifestation patriotique. Le pèlerinage civique qui n'avait cessé de se faire à cette date a pris, cette fois, des proportions plus grandes, grâce à la propagande intelligente de certaines sociétés locales. On trouvera le compte-rendu de cette cérémonie dans les journaux de Liège du 1^{er} octobre.

A cette occasion, le *Journal de Liège* (n° du 29 septembre) a reproduit, d'après un de ses n° de cette époque, le récit du combat de Ste-Walburge — récit bien pâle, malheureusement, comme le dit notre confrère lui-même.

De son côté, *La Meuse* (n° du soir, 28 septembre) rappelle cette chose singulière, le manque presque absolu de renseignements circonstanciés sur cette bataille. Le baron de Gerlache, qui occupa la fonction de président du Congrès national et qui se trouvait à Liège le 1^{er} octobre 1830, a donné, dans son *Histoire du Royaume des Pays-Bas*, un bref récit de ce fait d'armes. Le *Journal de Liège* de l'époque, l'*Almanach de Mathieu Laensbergh* pour 1831 en publièrent des relations. Mais ces narrations sont très incomplètes : la liste des morts n'a même été publiée nulle part. A mesure que disparaissaient les acteurs du drame, s'est obscurci le souvenir des faits.

Ce journal a repris les détails publiés, et a fait appel aux souvenirs d'un vieillard qui, enfant de neuf ans, assista à la bataille avec son père, visiteur des postes des patriotes à Ste-Walburge. L'enfant est aujourd'hui octogénaire, mais sa verte vieillesse a conservé de cette affaire des souvenirs très nets. Voici le récit de notre confrère.

« Depuis les derniers jours d'août 1830, régnait à Liège une grande effervescence. Un Comité de sûreté publique s'était constitué sous la présidence du comte Jean d'Oultremont. La garde urbaine avait été organisée,

s'était emparée du fort de la Chartreuse et de la Caserne des Ecoliers. Le poste [hollandais] qui tenait garnison à la Chartreuse avait regagné la Citadelle, et l'artillerie, casernée aux Ecoliers, s'était retirée vers Maestricht par la rive gauche. Elle abandonnait quatre canons et une quantité assez considérable de fusils.

La garde urbaine se composait de quatre légions, une par quartier. Le comte Clément de Berlaymont en fut nommé général commandant. Les légions avaient pour colonels : la 1^{re}, Louis Jamme, qui fut dans la suite bourgmestre ; la 2^e, Charles Behr ; la 3^e, Mathieu Closset, qui devint également premier magistrat de notre bonne ville ; la 4^e, Edouard Vercken, ou Vercken aîné, qui, plus tard, occupa les fonctions de procureur du Roi. Ce fut Vercken qui, à la suite de la démission du comte de Berlaymont, prit le commandement en chef.

Quant à la garnison [hollandaise] de la Citadelle, elle se composait d'une partie du 11^e régiment d'infanterie et d'un détachement d'artillerie. En tout, 1,700 hommes, sous les ordres du général baron Van Boecop. Cette garnison comptait dans ses rangs un grand nombre de Belges, qui passèrent plus tard dans l'armée nationale. Parmi ceux-ci : le major Leboutte, qui mourut à Liège colonel, le capitaine Guillaume, qui fut ministre de la guerre, etc.

À la suite des premiers troubles, la garnison retira les divers postes et gardes de la ville et s'enferma dans la Citadelle. Bientôt, elle se trouva sans vivres, et avertit de la situation le général en chef, qui résidait à Maestricht. Le manque de vivres était si complet que, chaque nuit, des soldats se laissaient glisser des remparts pour aller piller les jardins environnants, surtout les cultures du Fond-des-Tawes, y déterraient des pommes de terre ou des légumes.

Dans les derniers jours de septembre — le 27 probablement — le bruit se répandit en ville que la garnison allait effectuer une sortie. La garde urbaine résolut de s'y opposer. Une partie des légions investirent la place et en bloquèrent tous les alentours.

Des barricades furent élevées en plusieurs endroits, par exemple faubourg S^{te}-Walburge, en face la rue Vieille-Voie-de-Tongres ; rue Pierreuse, à l'intersection des Degrés du Péry, puis plus haut dans la rue, en face du Calvaire.

En même temps, un important détachement de la 4^e légion prenait position sur le plateau d'Ans, avec mission de surveiller la route de Bruxelles, d'où l'on craignait l'arrivée de secours hollandais.

D'autres précautions avaient été prises. Sur l'ordre des autorités, les habitants des rues avoisinant la forteresse avaient monté aux étages des caisses de chaux vive en poudre et des pavés destinés à être lancés sur les Hollandais s'ils descendaient en ville.

La garnison de la Citadelle s'opposa autant qu'elle le put à la construction des barricades. Elle lança de nombreux boulets sur celle érigée rue S^{te}-Walburge, démolit en partie une pompe publique et causa des dégâts à l'établissement du Waux-Hall, qui se trouvait en face.

Les Liégeois étaient parvenus — au prix de quels efforts ! — à hisser à S^{te}-Walburge, par Xhovémont, des canons abandonnés par les Hollandais aux Ecoliers. Afin de ne pas éveiller l'attention de la Citadelle, ces pièces — les roues enveloppées de paille et de linge — avaient traversé de nuit le pont des Arches, recouvert préalablement d'une couche de tan.

La garde urbaine bivouaqua sous la tente pendant plusieurs jours. La garnison hollandaise renonça — si même elle l'avait jamais eu — à son projet de sortie. La situation ne devait pas être bien terrible, car un grand nombre de Liégeois allaient en promenade visiter leurs concitoyens au camp. Les mauvaises langues ajoutent même que l'on y trompait les ennuis du bivouac par de copieuses rasades de genièvre. Les sentinelles de la Citadelle laissaient d'ailleurs circuler les passants sans les inquiéter.

Cet état de choses se prolongea jusqu'à l'arrivée de la nouvelle que des troupes hollandaises avaient quitté Maestricht, escortant un convoi de vivres destiné à ravitailler la Citadelle.

Ce convoi comportait sept ou neuf charrettes, ainsi que la caisse militaire. Il était escorté d'un escadron de cuirassiers, d'un détachement d'infanterie et de trois pièces de canon. Quelle était l'importance de cette escorte ? On ne l'a jamais su exactement. Deux à trois mille hommes, dit de Gerlache. Quatre à cinq cents, ont écrit d'autres mémorialistes. Le colonel Daine, d'origine belge et qui entra ensuite dans notre armée, en avait le commandement.

Le convoi parvint sur la plaine de Sainte-Walburge le 30 septembre, — un jeudi, — au début de l'après-midi.

Un curieux incident précéda le combat. Le général de Berlaymont et le colonel Daine s'avancèrent entre les troupes et eurent une entrevue dont le but était d'éviter une effusion de sang.

Daine proposa qu'on laissât pénétrer les vivres à la Citadelle, assurant qu'aucun acte d'hostilité ne serait posé par les Hollandais. Berlaymont se disait que ce ravitaillement ne retarderait que de quelques jours la reddition de la place. D'autre part, l'issue du combat lui paraissait douteuse.

Les deux chefs se mirent finalement d'accord pour décider que la moitié du convoi pourrait entrer dans la forteresse, et cela sans aucune escorte.

Berlaymont annonça cette nouvelle aux Liégeois. Elle fut très mal reçue. Les patriotes crièrent à la trahison et lancèrent des menaces à l'adresse du général. La relation de 1831 ajoute même que Daine et Berlaymont furent mis en joue par les plus exaltés.

Le général déclara que, puisqu'il ne pouvait se faire obéir, il renonçait au commandement. Et, quittant les Liégeois, il redescendit immédiatement vers la ville, accompagné de ses aides-de-camp.

En même temps, dans le désordre qui résulta de cette scène, les patriotes s'élançaient, courant au-devant des Hollandais. Les officiers s'efforcèrent en vain de modérer leur ardeur. Ils s'avancèrent ainsi, très courageusement, mais imprudemment, jusqu'à la hauteur du chemin de terre qui se dirige vers la tombe.

Les uns sautèrent à la tête des chevaux conduisant les chariots qui arrivaient paisiblement vers la Citadelle, leur firent tourner bride et les dirigèrent vers la descente de Xhovémont. En même temps, les autres ouvraient le feu sur les troupes de l'escorte demeurées en arrière.

Les cuirassiers ripostèrent en chargeant la foule des patriotes qui arrivaient en désordre et qui furent contraints de se retirer, après avoir vu nombre des leurs massacrés.

Les canons liégeois se firent alors entendre, jetant le trouble parmi les cavaliers qui, à leur tour, durent battre en retraite, mais les cuirassiers se rallièrent et exécutèrent une nouvelle charge. Celle-ci passa comme une trombe et parvint jusqu'aux canons. Les artilleurs qui n'abandonnèrent pas leur poste furent tous sabrés sur leurs pièces. L'ennemi s'empara même des canons, et la situation paraissait désespérée, lorsque, sur la gauche, éclatèrent le roulement des tambours et les cris d'une troupe. C'était le détachement de la 4^e légion qui, en observation du côté de la chaussée de Bruxelles, avait entendu le bruit du combat. Sur les ordres du colonel Vercken, il marchait au canon, et arrivait au pas de charge, pour soutenir les patriotes.

Le combat changea de face. L'intervention inopinée de ces gardes jeta la perturbation dans les rangs hollandais. Ils se virent pris en flanc et crurent que la retraite allait leur être coupée. Probablement, étant donné l'élan des arrivants, pensèrent-ils avoir affaire à une troupe beaucoup plus considérable qu'elle ne l'était en réalité.

Le feu de ce détachement leur causa beaucoup de mal. Aussi les Hollandais commencèrent-ils bientôt à reculer, abandonnant non seulement les pièces dont ils venaient de s'emparer, mais deux de leurs canons et le convoi entier de vivres.

Les Hollandais se replièrent vers Maestricht par Tongres.

Pendant le combat, la garnison de la Citadelle avait, de son côté, fait une sortie. Si cette manœuvre avait réussi, les Liégeois étaient pris entre deux feux. Mais les quatre-cent-cinquante hommes qui sortirent de la forteresse ne purent franchir la barricade de la rue Sainte-Walburge, tant ils furent vigoureusement accueillis non seulement par les gardes urbains, mais encore par les habitants du faubourg, qui tiraient sur eux par les fenêtres et par les soupiraux des caves. C'est dans cette sortie que fut massacré le docteur Joseph Fouarge, sur le pas de sa porte, ainsi que plusieurs habitants.

Repoussé dans son projet de rejoindre les troupes du colonel Daine, le détachement regagna la Citadelle et ne tenta plus d'en sortir.

Le 5 octobre, la garnison évacuait la place, à la suite d'une convention intervenue entre l'autorité liégeoise et le général Van Boecop. Elle défila, avec armes et bagages, devant la garde urbaine réunie et regagna Maestricht.

Les chariots de vivres, ainsi que la caisse militaire, renfermant 19,344 francs, furent amenés dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Les habitants se partagèrent les vivres. Quant à l'argent, il fut versé dans la caisse communale. Un procès eut lieu quelques années plus tard, entre le Gouvernement

belge et la Ville de Liège à ce sujet. La Ville fut, le 13 juillet 1844, condamnée à rembourser cette somme à l'Etat.

Quelles furent les pertes subies au combat de S^{te}-Walburge? Le monument funéraire porte sur son piédestal vingt-quatre noms. Cette liste est-elle complète? On ne pourrait l'affirmer. Certains blessés ne succombèrent que nombre de jours plus tard. Ils reposent néanmoins à S^{te}-Walburge, à côté de leurs frères d'armes. Ces blessés avaient été, pour la plupart, transportés à la Halle St-Séverin, transformée en hôpital.

Voici la liste des morts, avec leurs prénoms tout au long. Le monument ne porte que les initiales.

Ancion, Jean-Louis-Arnold; Coune Jean; Duvi vier, Jean-Philippe-Victor; Jacquemin, Jean-Nicolas; Lugers, Paul-François-Louis; Moreau, Christian-Joseph-Mathieu; Rivoux, Noé; Tiquet, Lambert-Joseph; Bourguignon, André-Joseph; Dockier, Renier-Joseph; Fouarge, Joseph; Lahaye, Jean-Nicolas; Malchair, Olivier-Barthélemi; Mousnier, Henri-François-Joseph; Savy, Jean-Baptiste; Troupin, François; Colmont, Pierre-Joseph; Duplessis, Evrard; Grisse, Michel; Lequeux, Louis-Dominique; Metzler, Adam; Pirllet, André-Gérard; Tilman, Mathieu-Léonard; Warnier, Jean-Joseph;

Quant aux blessés, leur nombre dut atteindre une centaine au moins, dont beaucoup atteints gravement.

Les pertes des Hollandais ne furent pas connues. En se retirant, les troupes du colonel Daine emportèrent la plupart de leurs blessés. Elles abandonnèrent sur le champ de bataille nombre de morts, qui furent inhumés non loin de l'endroit où s'élève le monument.

L'emplacement où ont été enterrés les patriotes n'a été d'abord indiqué que par un tumulus, surmonté d'une croix. Ce n'est qu'en 1850 que fut construit le modeste monument actuel. Une cérémonie imposante eut lieu en cette circonstance, devant toute la garde civique réunie. »

WALLON

34. **Armanack des quatre Mathy** pour 1902, par Jos. VRINDTS, Louis WESPHAL, Ch. BARTHOLOMEZ et Jos. MÉDARD, 8^e année. Broch. petit in-8^o de 96 p. (Liège, Librairie du Perron, 35, rue Basse-Wez. Prix : fr. 0-15).

C'est un événement à la fois littéraire et populaire que l'apparition à la fin de l'année de ce fameux *Armanack*. Les doux et joyeux poètes, nos collaborateurs, ont encore réalisé cette fois un recueil parfait, exubérant de vie et de saveur.

Les douze mois sont aimablement commentés par des vers délicieux et amusants. Les prédictions comiques et les remèdes facétieux de L. WESPHAL sont d'une gaieté irrésistible et, cette année, l'auteur s'est encore surpassé. Joseph VRINDTS publie des proses charmantes et des romances exquises. La jovialité largement épanouie de Charles BARTHOLOMEZ y donne libre carrière et les tableaux de mœurs de J. MÉDARD dénotent une observation

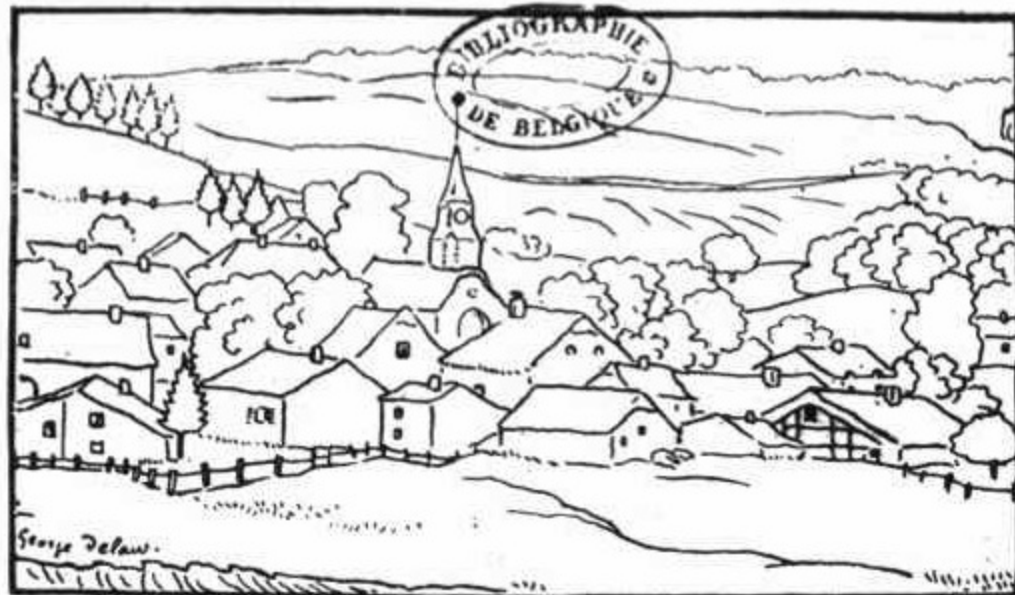
pénétrante et un sens averti de la vie. Ajoutez à cela les mille renseignements précieux que renferme tout almanach qui se respecte et particulièrement l'*Armanach des Quatre Mathy*, et vous comprendrez son succès extraordinaire.

Cette publication est vraiment intéressante et fait le plus grand honneur aux quatre écrivains wallons qui, depuis huit ans, lui donnent une physionomie si plaisante et si foncièrement wallonne.

35. *Armanak de pays d'Haive pour 1902*, par P. PIRNAY, Jos. NEUJEAN, Edm. JACQUEMOTTE et Jules LERUTH, 3^e année. Broch. petit 8^o de 96 p. (Herve, Chandelle, éd. 32, rue de la Station. Prix : fr. 0-20).

Ce livricule annuel, émule et ami du précédent, marche librement sur ses traces et a cependant son originalité propre : celle de s'adresser au public d'une région spéciale, le Pays de Herve, et d'être visiblement fait pour lui. Ce qui le distingue encore, c'est une certaine tendance moralisatrice qui n'ôte rien, du reste, à l'agrément de son texte. Les « bons mots », les petits poèmes, les chansons font aisément passer les bons conseils et... les réclames à l'américaine ! On remarque, p. 62-63 un petit traité (en wallon, comme le reste) de la « manière de faire le fromage de Herve », par un homme compétent, M. Leruth, marchand réputé de ces produits de la région. Les quatre collaborateurs rivalisent de bon sens et d'esprit, et leurs poèmes et chansons témoignent d'un goût très varié. Il n'est pas étonnant que de tels livricules se vendent à des milliers d'exemplaires. Le peuple n'a pas perdu le goût des almanachs, et les anciens comme les nouveaux sont toujours bien reçus, tant pour la variété de leurs agréments annuellement renouvelés, que pour les renseignements précieux qu'ils fournissent à tout venant sous un petit volume et pour un prix modique.

O. C.



George Delaw.

Hameau d'Our, près Paliseul.

Un « logement de voyageurs », à Ben-Ahin, lez-Huy

Un jour que j'explorais le Trou-Manteau, à Ben-Ahin, un faux mouvement fit échapper de mes doigts la bougie qui éclairait ma route. Dans sa chute, elle s'éteignit et me plongea dans une obscurité profonde, les mains engluées d'argile humide. Je me tâtai et finis par trouver ma boîte d'allumettes. Mais je l'avais saisie si maladroitement que les frottoirs s'étaient enduits d'argile et devenaient hors d'usage. Que faire ? Je tâchai vainement de retrouver l'étroit couloir qui mène à l'entrée de la grotte.

Je dus donc attendre patiemment que la boîte fut séchée. Combien de temps suis-je resté là ? Je l'ignore, mais cette longue station dans une caverne inconnue au milieu des mille bruits du silence qui finissent par remplir de leur terreur vague l'âme la mieux trempée, était lugubre et me parut démesurément longue. Je pus enfin obtenir de la lumière et quand, sorti de cette caverne dont le souvenir me hante toujours, j'arrivai au ravin, la nuit déjà dense ne laissait voir qu'un tourbillonnement de neige, fouetté par l'âpre bise de décembre.

Je sortis du bois et arrivai à Ben-Ahin. Là, nouvelle surprise : toutes les maisons étaient plongées dans l'obscurité : tout dormait. La barque du passeur d'eau était ancrée au rivage et l'eau venait lugubrement clapoter contre son bord. Le retour à pied par ce temps

d'hiver n'était guère possible, la traversée de la Meuse, guère praticable. D'ailleurs, le dernier train pour Liège devait être passé depuis longtemps.

Que faire ?

Mille idées bizarres me hantaient. J'étais presque décidé à rebrousser chemin pour passer le reste de la nuit dans la grotte où, du moins j'aurais été à l'abri de la bise qui me glaçait; mais, sur la grand'route qui mène à Huy, je vis soudain luire un point lumineux qui semblait me héler dans le vent. En hâte, j'y courus. C'était d'une maisonnette d'apparence modeste. Au-dessus de la porte, une cage vitrée abritait une lampe dont la clarté m'était apparue, et sur les carreaux de la cage se lisait l'inscription suivante :

CAFÉ

LOGEMENT DE VOYAGEURS.

Le cœur tressautant de joie, j'entrai. Le milieu de la pièce où je me trouvais était occupé par un poêle sur lequel une grande marmite reposait. Deux vieilles, les pieds sur le cendrier, sommeillaient, la tête appuyée sur la tringle de fer qui courait autour du foyer. L'une d'elles, quinquante, était secouée de spasmes de toux déchirants et sa vieille tête prenait un air de souffrance indicible. Le long du mur était un banc sur lequel six hommes étaient assis. Ils se serrèrent pour me faire place.

J'étais tombé sur une réduction de la Cour des Miracles. Deux de ces hommes, chanteurs ambulants, jouait aux cartes avec grande attention. Le plus âgé expliquait à l'autre quelques tours de passe-passe quand j'entrai, amenant avec moi une bouffée de l'air glacial du dehors, qui les fit tous frissonner. Deux autres, l'un manchot, l'autre boiteux, causaient avec animation. Le cinquième, grand et robuste vieillard, donnait des marques fréquentes d'inquiétude et d'impatience, car plusieurs fois je le vis se lever et sortir pour interroger la nuit. Et chaque fois, la bise pénétrait dans la salle, faisant filer la lampe et tousser la vieille mendicante. Quant au sixième, c'était un aveugle : les coudes appuyés sur la table, il semblait perdu dans je ne sais quelle rêverie. Un chien, couché à ses pieds, l'observait et ses bons gros yeux reflétaient cette affection inaltérable de la bête pour son maître.

L'hôte de l'auberge ne déparait pas cette collection d'éclopés, étant lui-même affligé d'une jambe de bois. Tout en attisant le feu, il dit une plaisanterie qui dérida ses clients. La grande marmite se mit à bouillir et, quand il la retira du feu, les visages s'animèrent.

Il plaça devant chacun un bol de bouillon moyennant la modique somme de quinze centimes. Ce n'était que de l'eau salée bouillie avec quelques os.

Seule, une des mendiants était restée près du poêle et ne prenait pas part à la collation. Interrogée, elle répondit : « *Dji n'as pu qu'on quârt di franc et dj'et wâde po m' lodjisse.* »

Aussitôt le plus vieux de la bande tira une vieille mandoline de dessous le banc et, tout en s'accompagnant, il dit d'une voix chevrotante et usée, une antique romance, où il était parlé d'amour et de charité... Puis il fit la ronde. Bien que les assistants mendiassent leur subsistance, tous donnèrent leur obole et la vieille put se rassasier.

Après quelque temps, chacun se retira, l'hôte inscrivant sur son registre le nom des pensionnaires. Ils versaient vingt-cinq centimes et avaient un lit pour la nuit.

Le patron faisait aussi l'office d'infirmier. Je le vis soigner avec beaucoup d'habileté un mendiant qui s'était blessé au genou.

J'eus quelque peine à m'endormir dans le lit inconfortable qui m'échut près de la fenêtre. Je commençais à m'assoupir quand des coups violents furent frappés à la porte, tandis qu'une voix d'homme disait : « *Drôvez, Djâque, c'est mi !* » — D'où venez-vous à une heure pareille ? demanda le patron qui était venu à la fenêtre. — « *Di Nameûr,* fut la réponse. Peu après, le nouveau venu vint occuper un lit voisin du mien. Je me rendormis jusqu'au petit jour.

A mon réveil, trois des compagnons étaient déjà debout. L'un d'eux parlait le français avec aisance. Ses cheveux longs et noirs, son teint brûlé par le soleil, me firent supposer qu'il venait du Midi. Manchot, une mandoline en bandouillère, il allait de village en village, pauvre troubadour errant loin du soleil et des cieux purs de Provence.

L'aubergiste me raconta qu'il avait pour hôtes habituels ces mendiants, ménétriers éclopés qui passaient ou revenaient à des laps de temps plus ou moins longs.

D'autres sont des habitués, sortant le matin, rentrant le soir. Une petite recette étant amassée sou à sou dans les villages circonvoisins, et sitôt leur compte réglé avec l'aubergiste, ils vont plus loin, voyageurs toujours errants, à la recherche de moyens d'existence bien précaires, rebuts de la société, qui, un jour, mourront de misère en un carrefour sans qu'une main compatissante vienne leur fermer les yeux.

J'allais sortir, à mon tour, quand entra le garde-champêtre du village, solide gaillard, vêtu d'un long sarrau et armé d'un énorme gourdin ferré. Après un bref bonjour, il alla consulter le registre, puis sortit sans desserrer les lèvres.

Comme l'hôte me rendait mon reste, j'aperçus dans le comptoir ouvert un tas de monnaies étrangères et anciennes. Elles venaient des mendiants qui avaient reçu ces pièces en aumônes. D'autres, italiennes et autrichiennes, venant des ménétriers, accusaient la nationalité de ceux-ci.

En les examinant de plus près, à la clarté fumense de la lampe, je reconnus également des monnaies liégeoises, des monnaies du XVII^e, du XV^e et même du XII^e siècle. Je crus même voir un bronze moyen de Dioclétien que je me hâtai d'acquérir.

— « Oh ! Monsieur, me dit le tenancier, si vous êtes amateur de vieilles monnaies, vous pouvez passer ici de temps à autre. J'en ai toujours. Les paysans ne sont pas généreux et ils préfèrent donner ces jetons, sans valeur pour eux, plutôt qu'une pièce de deux centimes. Et moi-même, je préfère être payé de la sorte plutôt que de ne rien recevoir... »

Je m'en allai, réfléchissant à l'utilité de ces modestes « logements de voyageurs » dans les villages isolés, où n'existent ni asiles, ni chauffoirs.

Quand l'hiver vient et sa bise cinglante, ces pauvres mendiants sont repoussés loin des fermes comme des parias. Les fermiers leur reprochent leur paresse, leur vie vagabonde, ne comprenant pas tout ce que la vie de chemineau peut avoir de beauté dans sa liberté sauvage.

Ces âmes casanières ne comprendront jamais l'amour de l'air libre et la tristesse, l'ennui qui prendraient ces bohèmes s'ils devaient s'acagner dans une maison, loin de la grand'route qui trace son ruban de poussière blanche dans l'or des blés mûris.

Qu'elles sont douces les nuits étoilées de juillet quand, les pieds poudreux, lassé d'une longue marche, on s'endort dans les champs avec la voûte azurée sur la tête et dans les oreilles le murmure endormeur de la brise parfumée !

Alors les logements de voyageurs sont déserts et la rosée qui à l'aurore scintille dans les cheveux des chemineaux leur est comme un viatique pour les souffrances à venir. Mais l'hiver les force à giter la nuit et le « logement de voyageurs » est là avec son bouillon maigre qui les rassasie et son lit dur, meilleur pourtant que la neige des routes qui engourdit et tue.

Puis viennent les mendiants errants, que la société cruelle a rejetés de son sein comme incapables de gagner leur vie : ils doivent pouvoir se loger : dans ces hôtelleries à bon marché, ils trouveront abri, soins et renseignements ; ils se consoleront entre eux et trouveront ainsi leur misère allégée.

De tout temps, ces asiles existèrent. Les vieilles chroniques en font foi. Aux époques les plus reculées, la nature offrit aux errants ses grottes, ses cavernes. C'est ce qui explique que, dans certaines grottes que j'ai fouillées, notamment celle d'Engis (trou Caheur), j'ai trouvé des restes de toutes les époques : poterie quaternaire, néolithique, romaine, franque, du moyen-âge, des monnaies romaines et liégeoises.

Plus tard, des maisons de secours s'édifièrent et l'on eut les logements de voyageurs, loin des villages, au bord des routes. Ce sont des maisons basses, au toit de chaume. Un banc de bois court le long de la façade. Le soir, les vieux s'y reposent et devisent entr'eux de leurs peines et aussi de leurs espoirs. Souvent sur le lanterneau qui annonce le logement dans la nuit, est peint naïvement un chemineau, le bâton à la main, la besace au dos.

Maintenant ces humbles asiles ont disparu presque partout ; il n'en reste plus que dans les villages éloignés, où souvent les tenanciers se succèdent de père en fils. Dans les centres industriels, on ne rencontre que très-rarement ces hôtelleries à bon marché.

Il est à souhaiter que ces refuges continuent à exister jusqu'à ce qu'ait disparu du monde la lèpre des mal-bâtis et des éclopés à qui l'on fait l'aumône.

ERNEST DOUDOU.



L'«uberge».
D'après une aquarelle
de George Delaw



Présentation

Le 25 juillet dernier, le directeur de *Wallonia* a reçu la lettre qu'on va lire. Elle émane de M. George DELAW, l'exquis dessinateur du *Rire*, dont tous les curieux d'art ont remarqué les compositions.

M. George DELAW n'est pas qu'un dessinateur : c'est surtout un esprit charmant, à la verve abondante, originale, malicieuse et nostalgique. Il traduit avec un enjouement ingénu la philosophie des choses anciennes. Ses planches du *Rire*, les illustrations dont il rehausse ses albums pour les enfants, le montrent miraculeusement doué. Il a en effet la divination de la ligne et de la couleur, et la plus délicate poésie parfume d'un subtil bouquet la moindre de ses fantaisies si finement et si amplement significatives.

Aussi bien, pourquoi ne pas le dire tout de suite ? M. Delaw est wallon et se dit fier de l'être...

Mais il possède un si joli brin de plume qu'il vaut mieux qu'il s'explique sans intermédiaire :

Paris, le 23 juillet 1901.

Monsieur,

J'ai la plus grande admiration pour votre recueil de Wallonia. J'estime que c'est le seul des recueils de Folk-lore qui ait été fait jusqu'ici de façon à vulgariser le goût des traditions. Les uns sont trop savants, comme, d'autres ne sont que des compilations de collectionnage, comme On y trouve un zeste de bon grain dans une tonne d'ivraie.

Wallonia est un régal. Tout y est bouquet et saveur, et rien n'y sent son document.

Le côté « wallon » de ce recueil n'est pas pour me déplaire, car je suis wallon — beaucoup de corps, mon père étant né sur les bords de la Semoys, et tout entier d'âme.

Je vous saurais gré de m'envoyer tout ce qui a paru cette année de Wallonia : je vous adresse un mandat pour mon abonnement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

GEORGE DELAW
dessinateur

Il fut répondu à cette lettre dans les termes que voici :

Liège, 30 juillet 1901.

En mon précédent logis, sur un panneau de ma chambre de travail, à droite de la porte, était piquée depuis toujours une gravure du « Rire ». C'était une série de dessins, disposés à la manière d'Epinal, qui retraçaient délicieusement les péripéties d'une joute aux devinettes chez les petits bergers ardennais.

Cette page a disparu dans les mésaventures d'un déménagement compliqué. Un heureux hasard me la fera peut-être retrouver. En attendant, j'ai d'autres pages, du même, que je viens de revoir, et où, dans de pittoresques causeries, les Fleurs des champs et les Choses du logis, dans des attitudes naïves et éloquentes, avec des mots drôles et profonds, prennent ingénument leur part à la vie des êtres.

Or, Monsieur, cela, cette pénétration de l'âme des choses, c'est une tendance essentiellement wallonne. Nous la retrouvons avec joie chez nos vieux peintres, comme chez nos poètes populaires ; nous en notons les traits chez nos écrivains de langue française.

Je ne suis pas le seul ici frappé de cette caractéristique, en vos dessins systématique et sûre, tantôt souriante, tantôt d'une tendresse presque grave.

Ce fut avec une joie profonde que je trouvai, dans la « Revue d'Ardenne et d'Argonne » l'explication du mystère : vous étiez Ardennais — et l'Ardenne, que les frontières politiques ont voulu scinder, est tout entière avec nous, et nous sommes avec elle.

Voici, du reste, que vous révélez une autre caractéristique wallonne, celle de revendiquer, pour le plaisir, vos origines — bien que la Wallonie soit vraiment, aux yeux du monde entier, un pays hypothétique et une Patrie tout-à-fait fallacieuse.

Vous faites en votre lettre ce que faisait ce génial ingénu de César Franck, quand, naturalisé Français, il signait ses manuscrits composés à Paris : César Franck, de Liège.

Vous allez lire Wallonia. Vous verrez que nous lui avons ajouté une rallonge, et qu'à présent nous tenons table ouverte aux Quatre Vents de l'Esprit.

Voulez-vous prendre place ?...

O. COLSON.

Paris, 4 août 1901.

Vous m'offrez une place à la table des Quatre Vents de l'Esprit wallon. Croyez que je serai heureux de partager le pain et le sel avec ces illustres convives.

Les atomes crochus de la sympathie, je le vois, nous unissaient depuis longtemps.

De Liège à Paris, ils se sont fait des signes, ils se sont entendus, grâce à leur mystérieuse télégraphie sans fil.

Les Choses du Logis — le Vieux Diction, le Tesson de bouteille et le Tournesol — vous remercient et vous sont reconnaissants de leur ouvrir vos portes. Ils se sentiront là chez eux, ces déracinés, ces exilés du prestigieux château du Folk-lore.

Et la vénérable horloge à fleurs, celle dont les paroles ont tant de poids, a murmuré quelques tics-tacs de gratitude, quand je lui ai porté la bonne nouvelle.

Ma lettre, dites-vous, vous a causé de la joie. La vôtre a parfumé ma pipe, comme le meilleur tabac des planteurs de Bohan.

Et je vous dis : Moi aussi je suis content.

Et je vous salue,

Par les 7 Ardoises sacrées de la Semoys,

Par les Trois Bruyères blanches,

Et par la Myrtille rouge d'Houffalize !

GEORGE DELAW.

Il y a certes un phénomène significatif, en même temps qu'une vive joie pour nous et un stimulant pour nos efforts, dans le fait d'un artiste tel que M. DELAW revendiquant ses origines mosanes du haut de la grand'ville où il s'est acquis une si légitime notoriété.

L'aventure qui nous fait découvrir un frère selon le cœur de la race est de nature à caractériser plus nettement encore la merveilleuse et consolante Renaissance qui s'affirme de jour en jour plus décisive, dans tous les domaines de l'intellectualité wallonne.

Nous nous permettrons d'ajouter que *Wallonia* éprouve un plaisir spécial à publier les détails de l'heureuse nouvelle, en cette correspondance où la petite revue est comblée d'éloges par un enthousiaste de notre terre et de nos traditions.

C'était un devoir pour *Wallonia* de prier M. DELAW de collaborer avec nous à l'œuvre de glorification des choses natales.

La Revue le remercie d'avoir, dès à présent, manifesté sa générosité, en nous adressant le charmant dessin qui introduit l'excellent article de notre collaborateur M. Ernest Doudou.

Le dessin « l'Auberge » est une reproduction de l'aquarelle originale qui ornaît la dernière lettre ci-dessus de M. DELAW.



Le Faix du Diable

A STAVELOT

Tous les touristes qui ont visité Stavelot, Trois-Ponts et leurs environs, connaissent, au moins de nom, la roche fameuse ainsi qualifiée, et la légende qui s'y attache.

Il nous a paru intéressant de réunir, pour les lecteurs de *Wallonia*, les descriptions qu'ont données les géologues de ce caprice de la nature et les versions différentes du conte populaire où l'on voit l'esprit malin dupé.

Dans ses *Recherches sur la statistique de la province de Liège* (1) RICHARD COURTOIS rapportait ce qui suit :

On trouve hors des limites de la province, à Malmédy, un amas remarquable de cailloux roulés, calcaires et siliceux, qui forment des escarpements de plus de deux cents aunes des Pays-Bas. Cette formation présente un grand nombre de débris, témoins des révolutions qu'elle a éprouvées. Ce sont des quartz laminaires blancs ou des quartz à grains fins avec des filons de quartz blancs, lesquels sont connus sous le nom de *pierres de fagne* (2) parce qu'on les trouve épars sur les plateaux ou roulés en cailloux, parfois d'un volume très considérable... Le plus remarquable de ces blocs est celui nommé *le Faix du Diable* par les gens du pays et placé sur le plateau des fanges entre Stavelot et Salm.

PIMPURNIAUX qui, au cours de ses excursions, signala les curiosités dignes d'attention et recueillit les légendes de notre pays, décrit à son tour le roc diabolique.

En remontant la Salm, et à une lieue environ de Trois-Ponts, on trouve à gauche de la route le village de Spineux et, plus loin encore, dans la direction de Wanne, *le Faix du Diable*. C'est un bloc de grès (*sic*) dont le volume est évalué par notre savant géologue DUMONT, à la bagatelle de huit cents mètres cubes. Il est incrusté dans une montagne, et son isolement au milieu de la bruyère a fait assez naturellement admettre que le Diable seul peut l'y avoir porté (3).

(1) Verviers, 1828, t. 1^{er}, p. 221.

(2) Le géologue DETHIER proposa de les baptiser du nom de *fagnolite*. Disons en passant que dans ces dernières années, l'on a voulu voir dans quelques-uns de ces blocs erratiques, des dolmens. Nous sommes de ceux qui sont restés parfaitement sceptiques, malgré l'abondance d'arguments spécieux.

(3) *Guide du Voyageur en Ardenne*, t. 1, p. 125.

Maints ouvrages du reste, anciens ou récents, ont mentionné l'existence de l'étrange rocher, ou la légende.

Un petit guide allemand, antérieur à 1830, intitulé *Geschichte und Beschreibung von Aachen, mit Burtscheid, Spaa, etc., von Aloys Schreiber*, dit : « Auch hier (Stablo) findet man viele Mineralquellen und gewaltige Felsenwände, vom Volke *l'fat l'diale* (Teufels Machwerk) genannt ». (p. 176.)



Venant à traiter de l'aspect et des localités principales où se trouvent les quartzites, C. J. DAVREUX s'exprime ainsi :

Ces masses, connues ordinairement sous le nom de *pires di Fagnes*, se rencontrent en très grande quantité dans plusieurs endroits entre Spa et Stavelot, et entre ces endroits et Vieil-Salm et les environs de Coë, elles atteignent parfois un volume extraordinaire. Les plus remarquables d'entre elles sont : celle qui existe sur le plateau des Fagnes, près de Wanne, entre Stavelot et Vieil-Salm, et qui est appelée *li Fa de Diale* par les gens du pays ; celle de Lierneux, que l'on désigne souvent sous le nom de Roche Falhotte, et celles que l'on remarque sur le chemin de Stavelot à Coë⁽¹⁾.

La dénomination de *Faix du Diable* est due, ajoute l'auteur, à une tradition très ancienne, analogue à celle des *murs du Diable*, à Pepinster, d'après laquelle on croit vulgairement que le Diable transporta cette grosse masse « dans les airs » pour en écraser l'église et le monastère naissant de Stavelot, mais qu'il fut obligé de jeter près de Wanne par l'intercession puissante de St-Remacle, patron de l'Ardenne et de ses sources minérales ferrugineuses⁽²⁾.

(1) *Essai sur la constitution géognostique de la province de Liège*, 1833, p. 224.

(2) *Ibid.* noté.

EUGÈNE VAN BEMMEL, JEAN D'ARDENNE et autres n'ont pas manqué de reproduire dans leur guide la légende *célèbre*. Et il n'est pas jusqu'à la gravure qui n'ait fait connaître la configuration de cette particularité géologique. Une carte postale illustrée, de la collection Nels, de Bruxelles, série 20, n° 68, éditée cette année même (1901) donne la vue du rocher qui nous occupe, avec cette désignation : *Paré du Diable, près de Wanne*.⁽¹⁾

Quant à la légende, elle a été racontée de façon à peu près identique par les différents écrivains. Nous citerons les versions les plus complètes.

Dans l'ordre chronologique, c'est à EUGÈNE GENS que nous accorderons d'abord la parole⁽²⁾.

En narrateur soucieux de l'exactitude, il nous dit avoir puisé ses renseignements, à Trois-Ponts, auprès de braves paysans *sizant* autour de l'âtre, à l'*Auberge des Ardennes*, tenue par le père Renard.

Ayant avisé celui de ces campagnards qui lui paraissait le plus intelligent, il l'interrogea.

— Connaissez-vous, lui dis-je, dans vos environs, une grosse pierre qui doit se trouver quelque part sur la fange entre Stavelot et Viel-Salm, et qu'on appelle *le Faix du Diable* ?

— Oui, Monsieur, répondit-il, c'est sur la montagne en face d'ici, près de Wanne.

— Merci, je veux l'aller voir demain.

— Oh ! Oh ! Qu'y a-t-il à voir à cette pierre-là ?

— Ce doit être une grande masse, isolée au milieu de la fange. Un livre que j'ai cité, regarde ce bloc comme très remarquable, en ce qu'il est formé d'un amas de quartz grenu brun, veiné de quartz blanc à grains fins, qui n'a aucun rapport avec les roches qui l'entourent, cela est positif. Vous savez bien pourquoi sans doute ?

— Pour cela, non. Les savants eux-mêmes n'en savent rien.

Mon Ardennais prit un air fin :

— Les savants, c'est possible. Mais nous autres nous le savons. Et savez-vous pourquoi on appelle cette pierre *le Faix du Diable* ?

— J'allais vous le demander.

— Il y a là-dessus une légende ; voici :

Quand St-Remacle bâtissait l'abbaye de Stavelot, le Diable avait essayé par tous les moyens de le détourner de son entreprise. Mais le saint, fort de la protection divine, parvint à terminer le monastère. La veille du jour où devait se faire la dédicace de l'église, le Diable au désespoir s'en alla ramasser bien loin d'ici, la plus grosse pierre qu'il put trouver, dans le dessein de la lancer sur le toit pendant la cérémonie, pour qu'elle enfonçât la voûte et écrasât les religieux sous les débris.

Heureusement, la nuit même, un ange était apparu à St-Remacle et l'avait averti du nouveau danger qui le menaçait.

(1) [Wallonia est heureuse d'offrir à ses lecteurs une reproduction de cette phototypie, due à la maison Nels elle-même.]

(2) *Ruines et Paysages*, p. 191 et suivantes.